

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE TOURBILLON DE SOLEIL INC.	Numéro de permis 2015025	Date d'inspection Le 29 octobre 2021	
Nom de l'établissement Garderie Tourbillon de Soleil Inc.		Numéro de téléphone (506) 826-2796	
Adresse 464 avenue Des Pionniers Balmoral NB E8E 1E2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite effectuée à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme pendant la visite.
- L'aire de changement de la couche est conforme aux lois du service à la petite enfance.
- J'observe que les éducatrices encouragent l'autonomie chez l'enfant.
- L'aire de jeux intérieurs offre une grande variété de jouets et jeu le tout est à la disposition des enfants.
- Pendant ma visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive.
- Lors de ma visite les activités suivantes ont été observées: jeux libres, routine de la sieste, discussion sur le sujet d'Halloween et une histoire.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 octobre 2021

Date

original signé par
Caroline Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 octobre 2021

Date